

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 27 JUIN 2018**

**N° 5 :**

**OBJET : Questions diverses**

**Présents :**

**Département du Doubs**

Mme Christine BOUQUIN, Présidente

M. Ludovic FAGAUT, Vice-Président

Mme Annick JACQUEMET, Vice-Présidente

M. Thierry MAIRE DU POSET, Conseiller Départemental

**Etat**

Mme Christine SCHELL, Directrice du Pôle Création et Industries Culturelles de la DRAC Bourgogne Franche-Comté

**Région Bourgogne Franche-Comté**

Mme Laurence FLUTTAZ, Vice-Présidente

M. Loïc NIEPCERON, Conseiller régional

**Ville de Salins-les-Bains**

M. Gilles BEDER, Maire

**Ville d'Arc-et-Senans**

M. Jacques MAURICE, Maire

**Personnalités qualifiées**

M. Daniel BOUCON

M. Jean-François GIRARD

M. Denis GRANDJEAN

**Représentants du personnel**

M. Pascal CHOPPIN

M. Michel PETITCOLAS, Comptable de l'EPCC

**Pouvoirs :**

M. François FAVORY, personnalité qualifiée, a donné pouvoir à M. Daniel BOUCON

**Absents excusés :**

M. Raphaël BARTOLT, Préfet du Doubs

M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon

Mme Delphine FAIVRE

M. Raphaël KRUCIEN, Conseiller Départemental

Mme Géraldine LEROY, Conseillère Départementale

M. Jean-Philippe SARRETTE, Directeur Régional Caisse des Dépôts

M. Bernard SCHMELTZ, Préfet de Région Bourgogne Franche-Comté

M. Bastien TOULEMONDE, ENEDIS

**Rapporteur** : Mme Christine BOUQUIN, Présidente de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

**Démission de Madame Zsuzsanna Béri, personnalité qualifiée**

Par courrier en date du 25 avril 2018 (joint au présent rapport) adressé à la Présidente, Mme Zsuzsanna Béri a fait part de sa volonté de démissionner de ses fonctions de personnalité qualifiée au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC.

En effet, les missions qui lui sont attribuées au service de la culture de Neuchâtel s'alourdissant de jour en jour ne lui permettent plus de participer aux travaux du Conseil d'Administration.

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Mme Zsuzsanna Béri était une personnalité qualifiée désignée par le Département, il convient maintenant au Département de proposer une nouvelle personne au Conseil d'Administration.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans de prendre acte de la démission de Zsuzsanna BERI en tant que personnalité qualifiée.

### Vote à main levée

Membres : 13

Pour : 13

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### APRES AVOIR VOTE

**PREND ACTE à l'unanimité de la démission de Zsuzsanna BERI en tant que personnalité qualifiée.**

### Siège social de l'association Condorcet Grand Est

En 2010, l'EPCC avait été sollicité par l'association « CONDORCET GRAND EST » pour installer son siège social à la Saline Royale.

Cette association se constitue dans le sillage de la Fondation Universitaire « CONDORCET » (Paris Dauphine) créée en septembre 2008.

Le but de ces Association et Fondation « est de sensibiliser et promouvoir les innovations managériales favorisant, entre autres, le développement des compétences de chaque individu dans l'entreprise tout en suscitant et impulsant la mise en œuvre d'actions, au sein d'organisations privées et/ou publiques ».

L'association « CONDORCET GRAND EST », antenne interrégionale de la Fondation « CONDORCET », regroupe 5 régions : Champagne-Ardennes, Lorraine, Alsace, Franche-Comté et Bourgogne.

La Saline Royale d'Arc-et-Senans, de par ses missions à l'époque, d'échanges et d'énoncés de savoirs et d'expériences, dans le cadre de ses activités de recherche et de réflexion est apparue comme le site adéquat du siège social aux yeux de l'association « CONDORCET GRAND EST ».

Il avait donc été proposé au Conseil d'Administration d'autoriser l'association CONDORCET à établir son siège social à la Saline Royale et d'autoriser le Directeur à prendre toutes mesures conventionnelles liées à l'établissement de ce siège, à la pertinence de sa présence à la Saline et à sa place dans le projet culturel et scientifique du site.

Il apparaît maintenant que les missions de l'EPCC ont quelque peu évolué et que les relations sont inexistantes avec l'association « CONDORCET GRAND EST ». Il serait donc souhaitable que cette association n'ait plus son siège social à la Saline royale.

Il est proposé au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans d'autoriser le Directeur à entreprendre toutes démarches utiles au retrait du siège social de l'association « CONDORCET GRAND EST » de la Saline royale.

### Vote à main levée

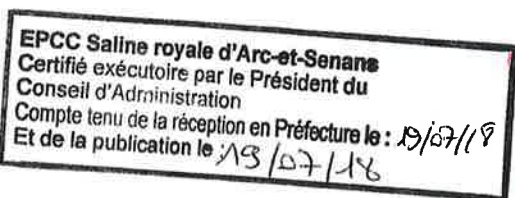
Membres : 13

Pour : 13

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### APRES AVOIR VOTE

**AUTORISE à l'unanimité le Directeur à entreprendre toutes démarches utiles au retrait du siège social de l'association « CONDORCET GRAND EST » de la Saline royale.**



Préfecture du Doubs

Reçu le 19 JUL. 2018



Contrôle de légalité

La Présidente

Christine BOUQUIN